

I. Exclure de la communauté chrétienne : sens et pratiques sociales de l'anathème (IV^e-XII^e siècle)

L'excommunication et l'anathème, « condamnation à la mort éternelle », théoriquement plus grave mais en réalité devenu rapidement synonyme, sont attestés dès les débuts du christianisme et suivent d'abord une évolution parallèle à celle de la pénitence : ils deviennent progressivement de moins en moins publics et de plus en plus renouvelables, devenant par là-même des instruments privilégiés du contrôle social par la pression exercée sur l'individu retranché de la communauté chrétienne.

Les études sur ce thème privilégient d'une part l'époque féodale, où les monastères ont abondamment utilisé l'excommunication et malédictions rituelles pour se protéger et où le pape en fait une arme politique pour soumettre l'autorité temporelle des rois et empereurs, d'autre part la fin du Moyen Âge où l'excommunication est comprise comme une véritable « arme pédagogique » envers la masse des fidèles et très largement utilisée par le clergé en charge des paroisses.

Cette sanction ecclésiastique est pourtant déjà courante dans le haut Moyen Âge et sanctionne toutes sortes de délits comme le montrent les canons des conciles. Il s'agit alors de s'interroger à la fois sur la législation ecclésiastique dans la longue durée (pour quelle faute encourt-on l'excommunication entre le IV^e et le X^e siècle ?) et sur la pertinence de son application suivant les différents espaces : est-on excommunié de la même manière dans le royaume franc, en Italie, en Espagne, en Germanie etc... ? Cette menace vise-t-elle partout et toujours les mêmes catégories sociales ? Comment s'articule sur ce point la législation canonique et la législation royale, notamment à l'époque carolingienne ? Quels témoignages peut-on recueillir sur les pénitences pratiquées et sur la réconciliation prononcée par l'évêque ?

Un autre volet de l'enquête pourrait concerner plus spécifiquement les ecclésiastiques sanctionnés par l'excommunication – et de ce fait déposés de leur ministère : non seulement de simples prêtres mais aussi certains évêques, pour lesquels on dispose de sources plus abondantes, notamment dans les cas d'accusation d'hérésie.

École française de Rome
Histoire, archéologie, sciences sociales



Responsable scientifique
Geneviève Bühner-Thierry
(Université Paris-Est Marne-La-Vallée)

Contacts
École française de Rome
Stéphane Gioanni
Directeur des études médiévales
Grazia Perrino
Secrétariat des études médiévales
Piazza Farnese, 67 – 00186 Roma
Tél. (+39) 06 68 60 12 48 - secrma@efrome.it

École française de Rome
Université Paris 1 – LAMOP (UMR 8589)
Université Paris-Est Marne-La-Vallée
Università degli studi di Padova
Universidade de São Paulo
Institut Universitaire de France

Programme
Le laboratoire social et politique italien

L'exclusion dans les sociétés du haut Moyen Âge

I. Exclure de la communauté chrétienne sens et pratiques sociales de l'anathème (IV^e-XII^e siècle)



évêque excommunié ordonnant des prêtres
(cod. Tours, BM, 0558, fol. 158^v, XIII^e siècle)

Rome, 8-9 novembre 2012

École française de Rome
Piazza Navona, 62
00186 - Roma

Jeudi 8 novembre 2012

9.30

Accueil des participants

Stéphane Gioanni (École française de Rome)

**Présidence : Régine Le Jan
(Université Paris 1 - LAMOP)**

Geneviève Bühner-Thierry (Université de Paris-Est Marne-La-Vallée)

Introduction

Jacques Péricard (Université de Limoges)

L'excommunication dans le royaume franc d'après la législation canonique

Claudio Azzara (Università di Salerno)

L'uso dell'anatema nel papato dei secoli V-VIII

Maddalena Betti (Università di Padova)

La scomunica in tarda età carolingia: il caso di papa Giovanni VIII (872-882)

Discussions

15.00

**Présidence : Vito Loré
(Università di Roma 3)**

Frederik Keygnaert (Universiteit Leuven)

La pratique et le développement canonique de l'interdit : l'exclusion religieuse dans l'archevêché de Reims

Charles Mériaux (Université de Lille 3 - IUF)

L'exclusion des clercs ruraux (mérovingiens et carolingiens)

Discussions

Rob Meens (Universiteit Utrecht)

The uses of excommunication in missionary contexts (6th – 8th centuries)

Warren Pezé (Université Paris 1)

L'anathème et ses usages dans une controverse carolingienne : la querelle sur la prédestination (840-860)

Discussions

Vendredi 9 novembre 2012

9.30

**Présidence : Marcelo Cândido da Silva
(Universidade de São Paulo)**

Philippe Depreux (Université de Limoges)

« Qu'ils soit frappé de la sanction d'anathème et réprimé par le pouvoir de coercition du comte ». Excommunication, exil et confiscation des biens : l'exclusion comme mode de correction et comme châtement dans les capitulaires carolingiens

François Bougard (Université de Paris-Ouest)

L'anathème dans les sources diplomatiques (actes privés et publics)

Discussions

Jean-Marie Martin (UMR 8167 - CNRS)

La malédiction dans les chartes des X^e-XII^e siècles dans l'Italie du Sud:

I. tradition grecque et tradition latine

Amedeo Feniello (Istituto di Studi sulle Società del Mediterraneo - CNR)

II. Napoli e i centri tirrenici

Flavia De Rubeis (Università di Venezia)

Le politiche del silenzio: escludere per cancellare, escludere per ricordare, escludere per sottolineare

Discussions

15.00

**Présidence : Geneviève Bühner-Thierry
(Université de Paris Est)**

Michel Lauwers (Université de Nice)

L'exclusion comme construction de l'Ecclesia. Normes et rites de l'excommunication aux IX^e et X^e siècles

Laurent Jégou (Université Paris 1)

Le sort réservé aux sépultures et aux corps des excommuniés aux IX^e-XI^e siècles

Table ronde conclusive :

Régine Le Jan (Université Paris 1)

Cristina La Rocca (Università di Padova)

Sylvie Joye (Université de Reims - IUF)

Marcelo Cândido da Silva (Universidade de São Paulo - LEME)